

tout problème qui pourrait découler des recommandations du Livre blanc. Je crois que si chacun de nous travaillait en collaboration avec le comité, nous aurions alors une mesure acceptable. Cette proposition pourrait peut-être servir de base de départ et, avec les ajustements nécessaires, permettrait peut-être d'en arriver à un régime fiscal dont les Canadiens pourraient dire qu'il est plus juste et plus équitable que le régime fiscal actuel, tout en évitant d'étouffer la croissance économique de notre pays. Merci, monsieur l'Orateur.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il de poser une question qui m'est suggérée par la présence dans la galerie du distingué premier ministre de Terre-Neuve.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le ministre est-il au courant des objections et des réserves faites par le premier ministre de Terre-Neuve au sujet de ce Livre blanc? Tant qu'il est debout, le ministre pourrait en profiter pour nous dire si d'autres premiers ministres ont exprimé des objections similaires.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, les seules objections que j'aie reçues de représentants de gouvernements sont celles qui sont exposées brièvement dans le Livre blanc. Nous ne parviendrons jamais à mettre sur pied un régime fiscal qui contente tout le monde au Canada. Je crois cependant qu'à l'aide de propositions telles que celles-ci et en en discutant au cours d'audiences publiques devant le comité de la Chambre et celui de l'autre endroit, nous pourrions au moins recueillir les avis de toutes sortes des gens avant de décider d'un nouveau régime fiscal pour le Canada.

M. Wahn: Monsieur l'Orateur, je voudrais aussi poser une question qui découle de cette déclaration. A-t-on l'intention de maintenir l'article 105 en ce qui concerne les montants excédentaires accumulés avant la date d'entrée en vigueur de la nouvelle mesure? Puis-je demander au ministre si la réévaluation quinquennale des titres négociables ne s'appliquera qu'aux particuliers ou également aux sociétés constituées en corporation?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, le député entre dans le détail des propositions. Je réponds volontiers à la première question sur l'article 105. Le Livre blanc propose bien clairement que les excédents actuels puissent être libérés par le versement d'un montant uniforme de 15 p. 100 aux moments choisis par l'actionnaire et la société. Il faudrait alors modifier l'article 105. Ce serait plus facile que de le garder intact. En vertu de l'article 105

[L'hon. M. Benson.]

actuel, il faut verser la moitié des dividendes et 15 p. 100 du solde. Selon la nouvelle proposition, les excédents pourraient être libérés par le versement d'un taux uniforme de 15 p. 100.

En réponse à la seconde question, je précise que la réévaluation périodique s'appliquerait également aux sociétés. Toutefois j'examinerais de près le cas particulier auquel songe le député, car il s'agit là d'une question plutôt complexe.

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, compte tenu des préoccupations du ministre concernant les catégories de contribuables à faible revenu et de sa déclaration selon laquelle il s'agit d'un pas dans la bonne direction que de porter l'exemption à \$1,500 pour un célibataire et à \$3,500 pour un homme marié, je me demande si des critiques lui ont été adressées au sujet de ce relèvement du taux des exemptions et si, dans la négative, il fera entrer en vigueur cette mesure ou recommandera son entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1970, de manière à adoucir le sort des catégories de contribuables à faible revenu.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, dès que les propositions en question auront été adoptées au comité, nous mettrons au point les textes de loi nécessaires et nous irons de l'avant. Il ne faut pas oublier que, dans un certain sens, ces propositions ont pour objet d'assurer un montant égal de recettes. Si l'on se borne à accroître les exemptions sans donner suite aux autres propositions touchant l'impôt sur le revenu des particuliers et l'imposition des gains de capital, cela coûtera un milliard de dollars. Il faudrait plus d'un changement à la fois.

Je ne crois pas avoir reçu de communications critiquant l'exemption, mais certains m'ont demandé par lettre pourquoi nous n'allions pas plus loin. C'est simplement parce qu'une hausse de \$400 pour les célibataires et de \$800 pour les personnes mariées coûtera un milliard de dollars, à percevoir d'autres contribuables par une nouvelle répartition à l'intérieur du régime. C'est affaire d'opinion, jusqu'où on peut aller dans un nouveau partage du fardeau à un moment donné. Nous avons, je crois, fait un pas important dans la bonne direction.

M. Lewis: Voulez-vous dire un milliard par année?

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ne disposant que de 40 minutes, mes commentaires sur la motion visant à renvoyer le Livre blanc au comité devront se limiter à quelques-unes des principales considérations qui me viennent à l'es-